

Les oiseaux se remettent
à chanter, les arbres se
couvrent de bourgeons,
l'air devient plus doux.
C'EST LE PRINTEMPS.
Avril reflleurit nos arbres,
nos fleurs et nous
ramène un nouveau
TRAIT D'UNION
qui regorge de
bourgeons prometteurs.
Alors BONNE LECTURE.



Le printemps,
c'est l'été en
pièces détachées !





LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ.
(secteur G, région 9, Montérégie)

Pour nous rejoindre

téléphone : (450) 346-2512

courriels : ylandry@ylandry.com
landry.yves@gmail.com

Éditeur

AREQ, secteur G,
région 09 (Montérégie)

Responsable, mise en page, maquette et infographie

Yves Landry

Coordonnatrice à la rédaction

Luce Reid

Révision - correction

Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression

Gracieuseté du
Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (SEHR)

Expédition

L'équipe de Suzane Faucher

Collaboration à la rédaction

Raymond Forget
Michel-A Gagnon
Joseph Lanoue
Jacques Meunier
Louise Barbeau
Robert Godin
Thérèse Duhamel
Angéline Viens
Pierrette Cloutier
Huguette Massé
Irène Leblanc

Photographe

Jean-Marc Martel

SOMMAIRE

CHRONIQUES

Le billet de Raymond (3), Le mot du président régional (4)
Les potins de Luce (5), Avec les mots du coeur (7)
Bien dire, bien écrire (8), Environnement (10)
Condition féminine (11), Nécrologie (14)

TEXTES DIVERS

Poésie : Quand je n'ai que l'amour (6)
La Saint-Valentin et le système de santé (6)
Recherche sur le retour à l'emploi et/ou à la formation (9)
Nouvelles du congrès (12)
Frais médicaux vs impôts (15), 25^e AREQ Montérégie (16)
Colloque : Vivre et mourir dans la dignité (16)

ACTIVITÉS

Fondation Laure-Gaudreault (3), Tournoi de golf (8)
Voyage à Chicago (9), Assemblée générale sectorielle (12)
Assemblée générale régionale (13), Cabane à sucre (13)
Atelier de méditation et d'écriture (14), À votre agenda (15)

COMITÉ DIRECTEUR

Raymond Forget, président
(450) 347-0588, raymondforget@videotron.ca
Michel Cartier, 1^{er} vice-président
(450) 348-5802,
Marcelle Imbeau, 2^e vice-présidente
(450) 348-5801, mimbeau@hotmail.com
Jacques Meunier, trésorier
(450) 347-5829, meunierj@hotmail.com
Irène Leblanc, secrétaire
(450) 348-6578, irleblanc@videotron.ca
Françoise Boucher-Gervais, 1^{ère} conseillère
(450) 347-0298, georges021@sympatico.ca
Pierrette Cloutier, 2^e conseillère
(450) 348-7806, télécopieur: (450) 348-9792
Louise Barbeau, conseillère
(450) 348-8640 barbeau.louise@videotron.ca





UN TRIENNAT QUI S'ACHÈVE

Déjà presque trois ans.

Je me rappelle encore la demande pressante de Suzane pour que j'assume la présidence de l'AREQ Haut-Richelieu. Le temps ne s'arrête pas, mais sur son passage se façonnent des amitiés, se réalisent des projets, se défendent des causes et se vivent des activités.

Tout au cours de ce triennat, grâce à l'expérience et à l'expertise du comité directeur et des membres de tous nos comités, et grâce aussi à votre implication et à votre participation, le rôle du président de l'association m'est apparu certes accablant et engageant mais combien énergisant et gratifiant.

Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai vite compris la dualité de mon rôle. Il est à la fois politique et social.

Le rôle social s'exerce vis-à-vis les membres de notre association et se manifeste par l'organisation d'une multitude d'activités : déjeuner-conférence, non-rentree, fête des personnes âgées, etc.

Le rôle politique se définit davantage dans la réalisation du plan national que s'est donné l'AREQ. On n'a qu'à penser au dossier de l'indexation, à la campagne pour le maintien de notre système de santé, au colloque sur le droit de vivre et de mourir en toute dignité, aux communiqués de presse, aux conférences de presse. Il se situe donc davantage dans le respect des droits des personnes retraitées.

L'expérience acquise au cours de ces trois années tant au niveau sectoriel (comité directeur) que régional (conseils régionaux) et national (conseils nationaux) a été pour moi une source d'enrichissement. J'ai beaucoup appris au contact de ces personnes.

En terminant, je vous annonce mon intention de renouveler mon mandat à la présidence.

Le congrès 2011 saura nous préciser le plan d'action du prochain triennat (rôle politique).

Avec la collaboration de tous les membres du secteur, je compte bien vous offrir des activités sociales (rôle social) à la hauteur de vos attentes.

Sachez que vos suggestions d'activités sont toujours les bienvenues.

Raymond Forget

FONDATION LAURE-GAUDREAU

Assemblée générale annuelle de la FLG
Mardi le 26 avril 2011, à 9h15.

Syndicat de Champlain,
Salle Lionel Bergeron,
7500 Chemin Chambly,
Saint-Hubert, Qc



Madame Yvonne Marier, présidente régionale, vous invite chaleureusement à cette rencontre suivie du «dîner traditionnel» !

Coût : 18\$ à payer sur place.

Réservation : (450) 658-4107



Saint Lucien, sauveur des pétrolières ?

Il fallait s'y attendre. Les magnats de l'industrie pétrolière et gazière réagissent aux pressions populaires de plus en plus fortes et organisées. Ils n'ont pas compris que la population ne souhaite tout simplement pas que l'exploitation des gaz de schiste se fasse dans le chaos indescriptible que nous vivons actuellement. Or, les pétrolières ne sont pas vraiment habituées à procéder de manière responsable, c'est-à-dire dans le respect des populations et de l'environnement. On n'a qu'à penser aux sables bitumineux de l'Alberta et au gâchis environnemental entourant cette exploitation.

Pour nous convaincre, les pétrolières ont engagé Me Lucien Bouchard. Elles paient grassement Me Bouchard (700 \$ ou 800 \$ dollars l'heure, dit-on).

De quel côté penchera la balance croyez-vous ? Du côté de la population ? Du côté de l'environnement ? Si vous pensez qu'il nous défendra, c'est que vous êtes vraiment naïf.

En fait, Me Bouchard est là pour nous endormir et nous convaincre que ses clients ont raison et que le sort du Québec dépend de l'exploitation des gaz de schiste. Mais il est surtout là pour faire en sorte que ses clients aient le moins de concessions à faire, tant sur le plan environnemental que sur celui de la sécurité de la population.

La hâte avec laquelle les magnats de l'industrie pétrolière et gazière veulent procéder est en elle-même suspecte. Le gaz «ne s'enfuira pas» ; il est là depuis des millénaires. Alors pourquoi ne pas mettre la pédale douce et faire en sorte de s'assurer du respect de l'environnement et de la sécurité de la population ?

Enfin, Me Bouchard joue la carte du «Bonhomme Sept Heures» et révèle l'autre aspect de sa mission. Il est alarmiste et nous rappelle l'état des



finances publiques, de notre système de santé et du système d'éducation.

Autrement dit, on fait peur au monde pour les amener à accepter l'inacceptable.

Il faudra, pour nous convaincre, des concessions majeures de la part des pétrolières et gazières pour assurer la protection de la population, de l'environnement en tenant compte de l'aspect financier.

Il faudra également un engagement gouvernemental à contrôler cette industrie par la mise sur pied d'un système d'inspecteurs pour s'assurer du respect des normes établies.

Ne nous laissons pas endormir par les promesses de Me Bouchard et de ses employeurs.

Michel A. Gagnon
Président régional Montérégie

**Ce n'est vraiment
pas le temps de
«dormir au gaz».
Exigeons
du concret.**



ATTENTION...

Mes potins sont plus que
des potins ; des messages
importants s'y glissent
ON DOIT LIRE...

PARUTION DU TRAIT D'UNION

L'an passé, exceptionnellement, le TRAIT D'UNION est paru en début juillet, afin de préparer le Salon des Passions, fête finale du 25^e. Alors, cette année, on reprend nos vieilles bonnes habitudes : vous recevrez le prochain TRAIT D'UNION et les PETITES ARCHIVES avant la non-rentrée (25 août).

DÉJEUNERS-CAUSERIES

Saviez-vous que les déjeuners-causeries devaient avoir lieu chez Bellagio, 9^e avenue, cette année ? Mais il fut acheté par le restaurant *La Maison Alice* pendant l'été, et ce restaurant est normalement fermé le jeudi matin. Les propriétaires ont cependant tenu à respecter l'entente que le Bellagio avait conclue avec l'AREQ, et ils ont ouvert spécialement pour nous le jeudi matin. On les remercie, et le 26 mai prochain, on leur donne congé... *En effet, le déjeuner de «la grande Jasette» aura lieu au restaurant*

«Les Nouvelles Glaces»,

665 1^{ère} rue, dans le secteur Iberville.

Tél. : (450) 347-5450

DES PHOTOS DE NOS ACTIVITÉS PASSÉES

UN HEUREUX RETOUR : SAINT-VALENTIN

NOËL ...

une œuvre-cadeau
de Pierre Desbiens



UN AUTRE HEUREUX RETOUR... JEUX ET CHANSONS



Poésie



Quand je n'ai que l'amour

À offrir en partage
Arrivent les mots à leur tour
Laissent ouvrir et dégagent
Les jours les soirs si courts
Dans les cœurs germe un message
Connu aimé il croît toujours
Il véhicule l'orée d'un présage
Explorer le sentiment qui surgit
S'épanouit le cœur à la merveille
Le oui invite la joie le rire la vie
La raison amorce dirige à la parcelle
Je n'ai que l'amour
À donner à partage
Celui qui de jour en jour
Nous accueille aux passages
La vie courte d'une durée
Invite à déguster dans le paysage
Les mois les années vécus en beauté
Se confier s'aimer à travers les âges
Quand on a que l'amour
À donner à partage
Les regards les espoirs autour
Ouvrent les cœurs aux messages
J'ai un peu d'amour
Qui pousse dans les parages
Au cœur aimé sans détour
Animé de tendresse vers ton âge
Toi remplie d'amour
Le montrer dans un bavardage
Ton cœur est rempli jusqu'au séjour
Là où la fierté s'ajoute au ramage
Quand on aime comme un enfant
S'égayent la liberté et l'espoir
Petit être de couleur levant
Aime sans retour aussi le soir
Je n'ai que l'amour
À t'offrir au-delà du rivage
Ton sourire ton air animent le jour
Durant les fêtes paraîtront sur les visages
Je n'ai que **L'AMOUR...**

Joseph Lanoue



La Saint-Valentin et le système de santé



NOUS LES AVONS À CŒUR !

Le 17 février dernier, à la demande de plusieurs de nos membres, le comité directeur a fait renaître de ses cendres la fête de la Saint-Valentin. Un brunch suivi d'une prestation musicale par deux violoncellistes de talent ont contribué à agrémenter cette activité.

En même temps, nous voulions souligner l'attachement des personnes âgées à notre système de santé public et accessible.

À cet effet, nous avons convoqué une conférence de presse, regroupant des associations de personnes âgées : *FADOQ* (âge d'or), *AREQ* sectoriel, régional et national, *AQDR* (droit des retraités), *AQDER* (direction d'école à la retraite). Au-delà de cinquante personnes ont assisté à cette conférence. Un immense gâteau symbolique, offert par notre association, faisait le lien entre la Saint-Valentin et la conférence de presse.

Nous avons bénéficié d'une excellente couverture de presse, par *Le Canada Français* et par *Le Courrier* et nous profitons de la présence de l'attachée de presse de Dave Turcotte, député de Saint-Jean. De plus, la station de radio *BOOM-FM* a diffusé des extraits d'une entrevue téléphonique avec notre président, Raymond Forget.

Nous vous remercions de votre participation.

Le comité organisateur de ce double événement

Pierrette Cloutier, Marcelle Imbeau et Raymond Forget.



Qui est cette femme... seule ?

Elle a vécu sa vie en don de soi. D'enfant, elle est passée à l'âge adulte bien avant sa majorité. Travaillante, courageuse, débrouillarde, elle a fait de sa vie de labeur, un exemple pour ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Combien de fois on a eu recours à ses services ? Elle a toujours donné sans compter.

Levée tôt, ses journées, elle les passait partout à la fois. Dans la cuisine, devant une pièce à coudre, dans le potager et le jardin où les fleurs lui rendaient bien sa fierté.

Elle a toujours trouvé du temps pour s'adonner à des activités sociales et communautaires. Le marché du travail a bien su profiter de ses nombreux talents jusqu'à l'âge de la retraite. Active à ses heures, elle a touché à quelques sports dont le golf, le tennis et la natation. Le chant et la danse l'ont entraînée dans l'harmonie qu'elle recherche depuis toujours. La marche lui apporte encore à l'occasion, ce moment de réflexion utile et nécessaire. Puis un jour, elle s'est transformée en aidante naturelle jusqu'au décès de son compagnon de vie.

Maintenant, la voilà seule, sans défense, presque de trop, dans la maison des retraités où elle attend, dans le silence, le bout de la route.

Elle ne doit surtout pas manifester un besoin car elle sera sûrement chialeuse.

Qu'advierait-il de ce besoin si elle portait un pantalon à braguette et avait une voix plus basse, un ton plus haut. Un blasphème même y changerait probablement quelque chose. Elle a constaté puis est arrivée à la conclusion qu'il était préférable de se taire.

Le silence.

Toujours le silence.

Que deviendra-t-elle quand le poids de l'âge aura pris tout son sens ?

Demandez à cette dame qui a franchi le cap de ses 90 ans.

Sa réponse restera silencieuse, mais s.v.p., donnez-lui le cadeau d'écouter ses yeux.



*Elle a constaté puis
est arrivée à la conclusion
qu'il était préférable
de se taire !*

Un texte d'Angéline Viens



Un bref retour :

Pouvez-vous dire autrement ?

Téléphone : Allô ! Raoul es-tu là ? – Oui ! –
J'peux-tu y parler ?
Lucie vient et dit : «Est-ce qu'on vous a répondu ?»

Auto : Viens, embarque, je te conduis et tu débarqueras chez ton amie.

Rue : Une famille québécoise respecte une loi de la circulation ;
le conducteur arrête à la lumière rouge et repart à la lumière verte.

Répondre : Dire à l'affirmatif ou si vous le voulez de façon positive.

Aide : Veux-tu m'aider à transporter ce poteau ?
– Pas de problème.

Marche : Où vas-tu – Je vais pas loin ; ça prend pas vingt minutes.

Golf : J'ai pas frappé ma balle bien droit et Ch'pas proche du vert.

Observation : Ce pneu est pas dur.

Loisirs : As-tu aimé les activités de l'Iberville ?
C'était vraiment pas mal...
Je n'ai pas pu rester longtemps.

Observe, dis mieux : (en auto)

Mes amis, nous arrivons ; prenez ce que vous avez besoin ; vous débarquerez pas trop tard.

As-tu amené ta deuxième clef d'auto ? –
Je dois aller en acheter une autre ; sais-tu comment ça coûte ?

Récemment, j'ai jaser avec ???...
Il m'a dit : «Bla, bla !...Je reviendrai **talement**».

Rire :

Une chandelle en main, deux voleurs cherchent des bijoux ; «qu'est-ce qui font...d ?»

À la prochaine!

Si vous m'invitez,...
«j'**apporterai**» :
un Pinot ou un Merlot...
ou un Sauvignon.

Tu conoces mi...
«OEPJHS»
(Yo) te conosco un poco.



TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE L'AREQ

Mars fait penser au printemps, et qui dit printemps dit retour du golf.
Il nous fait plaisir de vous inviter de nouveau à organiser un « quatuor » pour le tournoi de golf.

Endroit : Club de Golf de Rougemont (même que l'an passé – route 112)

Date : le 26 mai 2011

Coût : golf 20\$ Repas : membres 10\$ non-membres 20\$

Objectif : s'amuser grâce à une formule Las Vegas à 4
(la meilleure de 4 balles)

Souhait : que vous formiez votre propre «quatuor»
et que vous en informiez les organisateurs

Paiement : par chèque au nom de l'AREQ

Organisateurs : **Yvette Brodeur** (450) 349-4204
Jacques Meunier (450) 347-5829

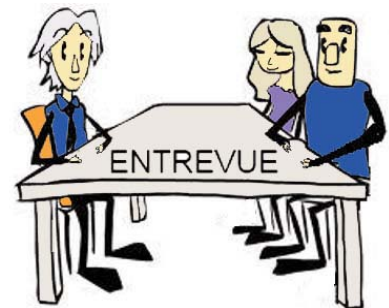


UNE RECHERCHE POUR COMPRENDRE RETOUR À L'EMPLOI ET/OU À LA FORMATION DES RETRAITÉ(E)S

Aline Chamahian et Diane-Gabrielle Tremblay (télé-Université – UQAM), pour l'ARUC GATS (<http://benhur.telug.quebec.ca/SPIP/aruc/spip.php?article1>), font une recherche qui interroge les démarches de *retour à l'emploi et/ou à la formation des retraité(e)s*. Il s'agit de comprendre, à partir des trajectoires de vie individuelles, comment certaines personnes à la retraite sont amenées à revenir à l'emploi, ou aux études et dans quelles circonstances. À quel moment ont-elles fait ce choix ? Quelle place occupe cette activité dans leur vie quotidienne ? Comment concilient-elles cette activité avec leur vie familiale et conjugale, mais aussi avec leur vie de retraite ? Quel sens donnent-elles à cette activité ?

Ce travail de recherche suppose de rencontrer des personnes à la retraite qui se sont engagées dans ces démarches de retour à l'emploi (à temps plein, à temps partiel ou saisonnier, comme employé ou travailleur autonome) et/ou en formation (dans leur ancien secteur d'activité ou dans un tout autre secteur).

Il s'agit d'une entrevue d'environ 1h30 réalisée au lieu du domicile, à la Télug-UQAM, à la Télug-Québec ou encore à l'AREQ.



Si vous êtes intéressés à participer, il faut vous inscrire à
aline.chamahian@gmail.com.

Vous devrez donner ces informations :

- pour les retours en emploi : l'ancien emploi et la date (âge) de départ en retraite ; la date de retour à l'emploi en précisant le secteur d'activité, le type de contrat et enfin le lieu de résidence.
- pour ceux qui ont repris des études : la date de la retraite (âge), le moment de l'engagement en formation et le cadre institutionnel (université, UTA...)

Un rapport de cette recherche sera présenté à l'AREQ.

UN GRAND VOYAGE DE L'AREQ

Un grand voyage est prévu pour l'automne 2011, à **CHICAGO**.

Date : du 16 au 21 octobre 2011

Prix par personne en occupation double : 795 \$

La date limite pour la réservation est le 27 mai 2011.

Pour informations et réservations, communiquez avec
Pierrette Cloutier (450) 348-7806





«SAVOIR OU NE PAS SAVOIR, VOILÀ LA QUESTION»...

NE PAS SAVOIR

Pourquoi tout est-il fait en catimini au Québec ? Hydro-Québec et Pétrolia refusent de rendre public le montant de l'entente sur les redevances versées à Hydro-Québec pour les droits pétroliers sur l'île d'Anticosti.

La ministre Normandeau est-elle sincère lorsqu'elle dit qu'elle n'a aucun recours pour forcer la divulgation de l'entente ?

Est-ce que l'exploitation des gaz de schiste et pétrole sera aussi rentable que le prétend le gouvernement québécois, si l'on tient compte aussi des impacts environnementaux ?

Pourquoi les redevances sur les droits d'exploration pour les gaz de schiste sont-ils si faibles au Québec (10 à 50 cents l'hectare vs des centaines de dollars en Colombie-Britannique, soit 8 milliards en 10 ans) et les droits d'exploitation de l'eau douce y sont-ils infinitésimaux ?

De quel côté penchera Lucien Bouchard, président de l'Association des gazières et pétrolières, dans les enjeux entourant les gaz de schiste (même s'il prétend être soucieux de l'intérêt public, il n'en est pas moins un employé à la solde de Talisman, important joueur de l'exploration gazière) ?

Pourquoi le Québec ne ferait-il pas comme Terre-Neuve-et-Labrador et ne demanderait-il pas des parts (4,9%) dans les sociétés d'exploitation minière et gazière ou comme ça se fait dans d'autres pays (Norvège, Finlande, Brésil, Russie, Inde, Chine), une exploitation par des sociétés hybrides état-privé ?

ET SE RÉJOUIR de ce que le gouvernement accepte la majorité des recommandations du BAPE (dont la mise sur pied d'un comité d'experts responsable d'une évaluation environnementale stratégique, sans l'accord duquel aucun travail

d'exploration ne pourra se poursuivre à moins qu'il n'améliore les connaissances scientifiques) et du transfert du dossier de Nathalie Normandeau, ministre des ressources naturelles à Pierre Arcand, ministre de l'environnement, avec comme mission d'encadrer l'industrie.



Jacques Meunier,
responsable du dossier Environnement

SAVOIR

Le déjeuner du Jour de la Terre aura lieu le 28 avril et non le 21 tel que déjà annoncé.

Le déjeuner aura lieu au Club de Golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, 320 rue Jacques-Cartier sud (et non à La Maison Alice).

Le conférencier invité sera *Éric Laroche*, personne-ressource en environnement à l'AREQ national.

Ce sera un *déjeuner-brunch* à 8h45 (accueil à compter de 8h30) ;
le coût sera de 5\$ pour les membres et de 10\$ pour les non-membres ;

Il y sera question de l'eau, des énergies alternatives (éoliennes, ...), du gaz de schiste, etc

Vous êtes invités en grand nombre à cette présentation audio-visuelle !



«Toujours en action pour le respect de nos droits » Pour bâtir ensemble une société de cœur !

Cette année, le thème du 8 mars évoquait un vent de droite, une conjoncture politique austère qui se manifeste par de nombreuses attaques envers notre système public de santé, l'éducation, les droits des femmes, pour ne nommer que ceux-là. Le contexte politique est propice aux reculs.

Ce n'est pas aux plus pauvres de payer la facture de la crise !

Alors que le gouvernement s'est privé de 10 milliards de dollars par les baisses d'impôts depuis l'an 2000, il hausse maintenant les tarifs et les taxes afin de réduire les déficits budgétaires. L'imposition d'une taxe à la santé et la privatisation progressive du régime public **frappent les femmes de plein fouet**, car un grand nombre d'entre elles vivent dans la précarité économique et ne sont pas en mesure de payer ces frais, pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Cette solution est une mesure « régressive », c'est-à-dire qu'elle va pénaliser davantage les familles et les personnes pauvres. Le dernier budget du ministre Bachand a fixé des augmentations des coûts d'électricité, de la TVQ, la contribution santé de 200 \$, la hausse des droits de scolarité, etc.

Le mouvement des femmes insiste pour que le gouvernement instaure un impôt progressif plutôt que régressif. (Impôt progressif : instaurer d'autres paliers d'imposition selon les revenus des particuliers et des entreprises)

Privatiser la santé et l'éducation, pas question !

Hausser les tarifs et les taxes, c'est ouvrir les services publics à la privatisation et compromettre ainsi l'accès aux soins de santé et d'éducation pour plusieurs personnes qui n'auront pas les moyens de déboursier des frais de « tickets modérateurs » à la clinique médicale ou de payer des

frais de scolarité trop élevés !

Or, nous considérons **les soins de santé et l'éducation comme des droits, non des privilèges.**

Les politiques néolibérales du gouvernement Charest font abstraction des engagements gouvernementaux en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, car les mesures proposées vont consolider et accroître les inégalités existantes.

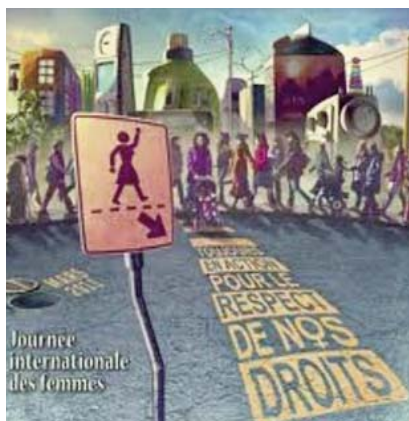
Répartir la richesse par l'impôt !

La solution à la pauvreté, c'est une meilleure répartition de la richesse. L'impôt est un moyen efficace pour que chacun contribue **équitablement** aux revenus collectifs de la société, revenus qui servent à offrir des services publics et des programmes sociaux à chaque personne qui en a besoin. Saviez-vous que 60 % des entreprises ne paient pas d'impôts ? Que la part des impôts récoltés par le gouvernement provient à 90 % des particuliers et à 10 % des entreprises ? Pourtant, on demande aux travailleurs de baisser leurs conditions de travail et leur salaire à cause de la crise, parfois même jusqu'à perdre leur travail !

Revoir la fiscalité : une solution !

Pour renflouer ses coffres, le gouvernement pourrait lutter contre l'évasion fiscale, lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats, s'assurer d'une saine gestion de l'État et éviter les PPP !

Mais nous ne baisserons pas les bras ! En 2011, le mouvement des femmes est déterminé à poursuivre la lutte pour l'égalité, pour le respect des droits des femmes et la défense du bien commun.



NOUVELLES DU CONGRÈS

- Le 7 février dernier, à Saint-Hyacinthe, les délégations de 5 secteurs de la Montérégie, dont le Haut-Richelieu, ont pris connaissance des orientations proposées par le conseil national de l'AREQ pour le congrès 2011 et y ont apporté des amendements et même de nouvelles propositions.
- Le 10 février, lors d'un conseil régional, une mise en commun des amendements et des nouvelles propositions émanant des 11 secteurs de la Montérégie a été faite. Ce qui a été retenu par la majorité des secteurs a été envoyé à l'AREQ national par la région. Les autres propositions et amendements ont été acheminés par les secteurs concernés.
- Le 21 avril prochain, l'ensemble des amendements et des nouvelles propositions apportés par tous les secteurs et les régions de la province seront présentés aux délégations de la Montérégie.
- Le 4 mai, lors de notre assemblée générale sectorielle, il y aura, si nécessaire, nomination de nouvelles personnes déléguées.

Le comité directeur, par Raymond Forget.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

L'Assemblée générale du secteur est convoquée au moins une fois par année, pour exercer les pouvoirs qui lui appartiennent, pour être consultée et recevoir de l'information ou de la formation.

Le quorum requis est de 5% des membres réguliers.

CONVOCATION

Mercredi le 4 mai 2011

Lieu : Club de golf Saint-Jean
320, rue Jacques-Cartier sud,
Saint-Jean-sur-Richelieu.

09h00 : Accueil

09h30 : Assemblée

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'Assemblée
- 2- Nomination de la présidence de l'assemblée et du ou de la secrétaire
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2010
- 5- Rapport du président
- 6- Rapport du trésorier
- 7- Rapport des comités
- 8- Projet de plan d'action sectoriel
- 9- Élections (présidence, 2^e vice-présidence et 2^e conseiller (ère))
- 10- Délégation au congrès 2011
- 11- Dons de la fondation Laure-Gaudreault et de l'association
- 12- Reconnaissance
- 13- Affaires diverses
- 14- Levée de l'assemblée

NOTES...NOTES...NOTES

- * **Dîner** gratuit pour les membres qui assistent à l'assemblée
- * **Coût** pour le membre venant uniquement pour le repas : **10\$**
- * N'oubliez pas de **réserver** votre repas lors du réseau téléphonique
- * Veuillez communiquer avec **Irène Leblanc** afin de vous procurer un formulaire de mise en candidature. **Téléphone (450) 348-6578**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

La région est la première subdivision de l'Association. Elle est déterminée par une résolution du Conseil d'administration. La région de la Montérégie se compose de tous les membres de chacun des onze (11) secteurs qui la forment.

CONVOCATION

Mercredi le 18 mai 2011

Lieu : Hôtel Relais Gouverneur
725, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

13h00 : Accueil **13h30** : Assemblée

HORAIRE ET PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Présentation des membres du Conseil régional
- 3 - Procédure et déroulement de l'assemblée
- 4 - Adoption de l'ordre du jour
- 5 - Mot du président des élections
- 6 - Adoption et suivi du procès-verbal du 25 mai 2010
- 7 - Rapport du président
- 8 - Dépôt des états financiers

PAUSE (15 minutes)

- 9 - Élections : présidence, 1^e vice-présidence, 2^e vice-présidence, trésorerie, secrétariat
- 10 - Rapport des comités régionaux
Indexation , Sociopolitique , Assurances ,
Condition des femmes , Environnement
Condition des hommes
- 11 - Projet de plan d'action et de cohésion régionale
- 12 - Fondation Laure-Gaudreault
- 13 - Questions diverses et résultat des élections
- 14 - Levée de l'assemblée

NOTES...NOTES...NOTES

Repas : Vers 18h30

Coût du billet... 20\$ pour les membres
(valeur du souper : 40\$)

Les billets seront en vente lors des différentes activités de l'AREQ Haut-Richelieu.

Responsable : Irène Leblanc (450) 348-6578

N.B. Il n'y a rien à payer pour les membres qui assistent seulement à l'assemblée générale, mais vous devez quand même vous y inscrire

CABANE À SUCRE

Changement au programme
annoncé dans
Les Petites Archives

*«On n'est jamais de trop
pour goûter au sirop
d'érable...»*

Date : le jeudi 7 avril 2011

Lieu : L'érablière

**AU TOIT ROUGE,
133 chemin du Sous-Bois,
Mont-St-Grégoire,
Tél: (450) 460-4304**

Arrivée : 11h00

Accueil : danse et café

Dîner : 12h00

(Menu traditionnel à volonté)

Coût : réel : 15\$

Membre : 10\$

Non-membre : 15\$

(Taxes et pourboire compris)

Trajet de l'autoroute des
Cantons de l'Est : sortie 37

Trajet d'Iberville :

**Rte 104 vers Mont-St-Grégoire ;
à l'arrêt , tout droit sur le rang de
la Montagne ; à gauche au
Chemin du Sous-Bois**





Membres

Raymonde Brouillet

Philippe Desnoyers

France Ménard

Nicole Frégeau

Carmen Campbell-Monette

*Il est venu le jour de
l'éternel matin...*

**Si vous apprenez le décès
d'un membre de l'AREQ
ou d'un de ses proches...**

communiquez avec
Raymond Forget (450) 347-0588

Non-Membres

Claude Messier,
frère d'Aline Messier et d'André Messier,
beau-frère de Denyse Gagnon-Messier et de France-Line Barrière

Claude Magnan, conjoint de Denise Dextradeur

Jacques Duval, frère de Claudette Duval

Roger Bouthillier, frère de Nicole Bouthillier-Lépine et
de Ginette Bouthillier-Gladu, ainsi que beau-frère de Monique Jodoin-Bouthillier

Jacqueline Désourdy, sœur d'Estelle Désourdy

Jean-Paul Yergeau, personne-amie de l'AREQ Haut-Richelieu

Atelier de méditation et d'écriture

Depuis vendredi le 11 février dernier, un atelier de méditation et d'écriture a débuté dans les locaux du syndicat SEHR. L'atelier débute par une période de détente/respiration, une courte discussion sur le thème du jour, et l'écrit sur ce même thème se fait. Les thèmes choisis sont les suivants : la respiration, le moment présent, le lâcher prise, la pensée vivante, et l'estime de soi.

Cinq rencontres sont prévues, soit une aux quinze jours. Présentement, nous sommes huit personnes à bénéficier de cette session. Notre animatrice, Rachel Laneuville, aimerait continuer l'expérience dès septembre prochain.

Pour des informations, contactez :

Rachel Laneuville au (450) 923-2362.

Une belle découverte que cet atelier où le travail d'écriture se fait en «je», car c'est un travail d'intériorisation, de connaissance de soi...

Je vous encourage à tenter l'expérience...«*Plus on amène de conscience dans le corps, plus on augmente le système immunitaire.*»

Thérèse Duhamel, participante



À VOTRE AGENDA, d'ici le prochain TRAIT D'UNION



- 7 Cabane à sucre, Au Toit Rouge, 11h
28 Brunch-conférence sur l'environnement, Club de golf, 8h30



- 4 Assemblée générale sectorielle, Club de golf, 9h00
18 Assemblée générale régionale, Relais Gouverneur, 13h00
25 Comité Directeur
26 Déjeuner «*La grande Jasette*», Les Nouvelles Glaces, 8h30
26 Tournoi de golf, Rougemont
30-31 mai 1-2 juin : Congrès, Québec



- 16 Fête des bénévoles



- 25 Non-rentree

FRAIS MÉDICAUX VS DÉCLARATION DE REVENUS

À l'approche de la déclaration de revenus, il est judicieux de se rappeler que les frais médicaux amènent une réduction d'impôt moyennant certaines conditions : les montants à déduire doivent excéder 3 % du revenu net et ne pas avoir été remboursés par un régime d'assurance maladie. N'oublions pas que les frais déductibles sont les frais médicaux engagés pour nous ou notre conjoint et les sommes payées pour acquitter une prime d'assurance maladie.

La liste des frais médicaux admissibles est disponible sur le web à l'adresse :

<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/tpcs/ncm-tx/rtrn/cmpltng/ddctns/Ins300-350/330/llwbl-fra.html>

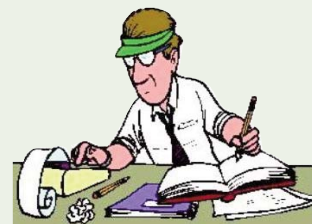
À titre d'exemple, nous pouvons noter qu'une personne qui a versé 3022\$ à la SSQ et qui a payé 3500\$ de frais médicaux a droit à des crédits d'impôt de 857\$.

Pour avoir droit à ces crédits, il faut compléter l'*Annexe 1 au fédéral* et l'*Annexe B au provincial*.

- Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique au fédéral, conservez toutes vos pièces justificatives pour pouvoir les fournir sur demande. Si vous produisez votre déclaration sur papier, joignez-y vos pièces justificatives.
- Au provincial, vous ne joignez pas les reçus à votre déclaration, mais conservez-les pour pouvoir les fournir sur demande.

Si vous avez des questions sur ce sujet, n'hésitez pas à consulter, afin d'obtenir les remboursements qui vous sont dus. Il faut savoir que ce point de la déclaration ouvre un droit de remboursement sous forme de crédits d'impôt à raison de 15% au fédéral et de 20% au provincial.

Bonnes déclarations ! Robert Godin





25e AREQ MONTÉRÉGIE

Cette année marque le 25e anniversaire de fondation de l'AREQ Montérégie.

Pour l'occasion, le comité organisateur de l'événement a voulu souligner ces 25 années par différentes activités qui suivront l'assemblée générale du 18 mai.

Voici un aperçu du programme de la soirée :

- 17h30** Cocktail et présentation d'un diaporama sur le 25e
- 18h30** Banquet
- 20h00** Surprise
- 20h30** Accompagnement musical, jeux et danse
- 24h00** Fin des activités

Un cahier-souvenir sera remis aux membres présents.

De plus, comme c'est la fin des 2 mandats de 3 ans de notre président régional : Michel A. Gagnon, nous avons cru bon de le fêter en présence de sa famille, des membres des 11 secteurs de la Montérégie et des représentants de l'AREQ nationale. Comme Michel nous a tenus à chaud durant ses 6 années de présidence, quelques présidents du conseil régional ont bien voulu lui rendre la pareille. *Ce sera la surprise.*

Bien entendu, cette fête aura lieu au même endroit que l'assemblée générale, soit à l'Hôtel Relais-Gouverneur. Et votre billet de repas de l'assemblée générale régionale vous donne droit à toutes ces activités prévues au programme. Bienvenue !

Le comité organisateur, par **Raymond Forget.**

VIVRE ET MOURIR DANS LA



COLLOQUE INTERSECTORIEL

Ce Colloque a comme but de favoriser les échanges entre les personnes participantes, de susciter des réflexions et d'approfondir un sujet brûlant d'actualité.

En avant-midi, les gens seront regroupés en ateliers de travail portant sur différentes questions reliées à des sujets tels que : soins palliatifs, euthanasie et suicide assisté. Ces ateliers seront suivis d'une plénière.

En après-midi, le comité organisateur a invité des panélistes qui apporteront leur expérience soit professionnelle, soit personnelle sur le sujet. Il s'agit du Dr Patrick Vinay, de Jocelyne Lauzon, psychologue, ainsi que de Christiane Brincks et de Suzane Faucher de l'AREQ Nationale.

Voici les coordonnées de cette journée :

Date : le jeudi 14 avril 2011

Lieu : Complexe Roméo-V.-Patenaude,
135, Chemin Haendel, Candiac

Dîner sur place au coût de 10\$

Pour réserver votre participation,
communiquez avec *Raymond Forget*,
au (450) 347-0588.

Un dépliant sur le déroulement de la journée sera disponible sur place.

Ce colloque est organisé par des représentants de 5 secteurs de l'AREQ Montérégie : Châteauguay-Moissons, Des Prairies-Brossard, Haut-Richelieu, L'Hexagone et Vieux-Longueuil.